

Nous cultivons la concertation

Une démarche de concertation réussie repose sur l'implication de toutes les parties prenantes. SPS donne la parole à chacun des acteurs qui ont tous accepté de livrer leur expérience et leur vision du projet.



SPS, Un carrier bien implanté

QUI EST SPS ?

SPS est implantée depuis plus de 50 ans sur les communes de Martot et Criquebeuf-sur-Seine (27) où elle exploite une carrière de sables et graviers. Elle est filiale de Cemex et GSM, principaux acteurs du marché des matériaux de construction (bétons, sables et graviers). SPS emploie une quinzaine de personnes et produit annuellement entre 400 000 et 500 000 tonnes de sables et de graviers destinés au marché local du BTP. Une partie est livrée par voie d'eau, une alternative écologique au transport routier.

Les produits de cette carrière ont notamment été utilisés dans la construction du nouvel hôpital d'Évreux ou du 106 à Rouen.

DES RÉAMÉNAGEMENTS ANCRÉS DANS LE TERRITOIRE

Les réaménagements de carrière déjà réalisés par SPS sont de nature forestière, de prairies et écologique. Ils ont été conduits en partenariat avec l'Office National des Forêts, la Ligue pour la Protection des Oiseaux Normandie et les associations locales, des acteurs qui travaillent également au suivi de ces réaménagements.

LE BEL AVENIR DE LA MARASSE

Le projet dit « de la Marasse » est l'exploitation d'une zone d'environ 40 hectares, située sur la commune de Martot, actuellement consacrée à l'agriculture.

Le réaménagement prévu par SPS pour cette future carrière est totalement inédit : il s'agit de créer une zone agricole mêlant maraîchage, vergers, agroforesterie, aviculture, culture sous serres, ruches et zone de cueillette, le tout conçu selon les principes de la permaculture. ▶



VIRGINIE CRENN

Responsable foncier et environnement GSM, est à l'origine du projet de réaménagement en permaculture. Ses convictions et sa ténacité portent le projet depuis plus de sept ans maintenant.

partager

« Penser un réaménagement 100 % satisfaisant »

Comment est née l'idée d'un réaménagement en permaculture ?



_ Au-delà de ma formation agricole, j'ai une sensibilité naturelle aux sujets liés à l'agronomie et à l'environnement. À mon arrivée chez GSM j'ai apprécié l'engagement de SPS en matière environnementale, cela fait vraiment partie de la culture de l'entreprise. Cependant, nous n'arrivions jamais à satisfaire complètement les nombreux acteurs des projets de réaménagement. Suite à des problèmes de santé, j'ai été amenée à m'intéresser, entre autres, à la question de l'alimentation. J'ai découvert la permaculture et l'évidence m'a sauté aux yeux ! Respectueuse des hommes, de la nature et pour un partage équitable des ressources, la permaculture offrait la possibilité de satisfaire toutes les parties prenantes d'un projet de réaménagement de carrière.

Comment avez-vous lancé ce projet ?

_ Dès mon retour d'arrêt maladie j'ai contacté Perrine Hervé-Gruyer, co-fondatrice de la ferme du Bec-Hellouin, qui m'a assuré que ce type de projet était réalisable. En 2014, la permaculture restait confidentielle mais je pense que ma force de conviction et mon enthousiasme ont convaincu les équipes de direction de me faire confiance et de proposer ce type de réaménagement sur le site de la Marasse.

Pourquoi une concertation approfondie ?

_ C'est avant tout la proximité du site avec la zone urbanisée de Saint-Pierre-lès-Elbeuf qui a motivé cette démarche de concertation. De plus, c'est un projet inédit et très innovant de par la nature du réaménagement. Autant de raisons qui nécessitent de communiquer beaucoup plus qu'une remise en état « classique » et de faire de la pédagogie auprès de toutes les parties prenantes. Cela demande un investissement en temps et en énergie énorme mais j'ai constaté que le projet suscitait l'enthousiasme, aussi bien auprès des élus que des riverains ou des agriculteurs. Nous avions tous hâte de démarrer ! ►



La permaculture, une solution pour l'avenir

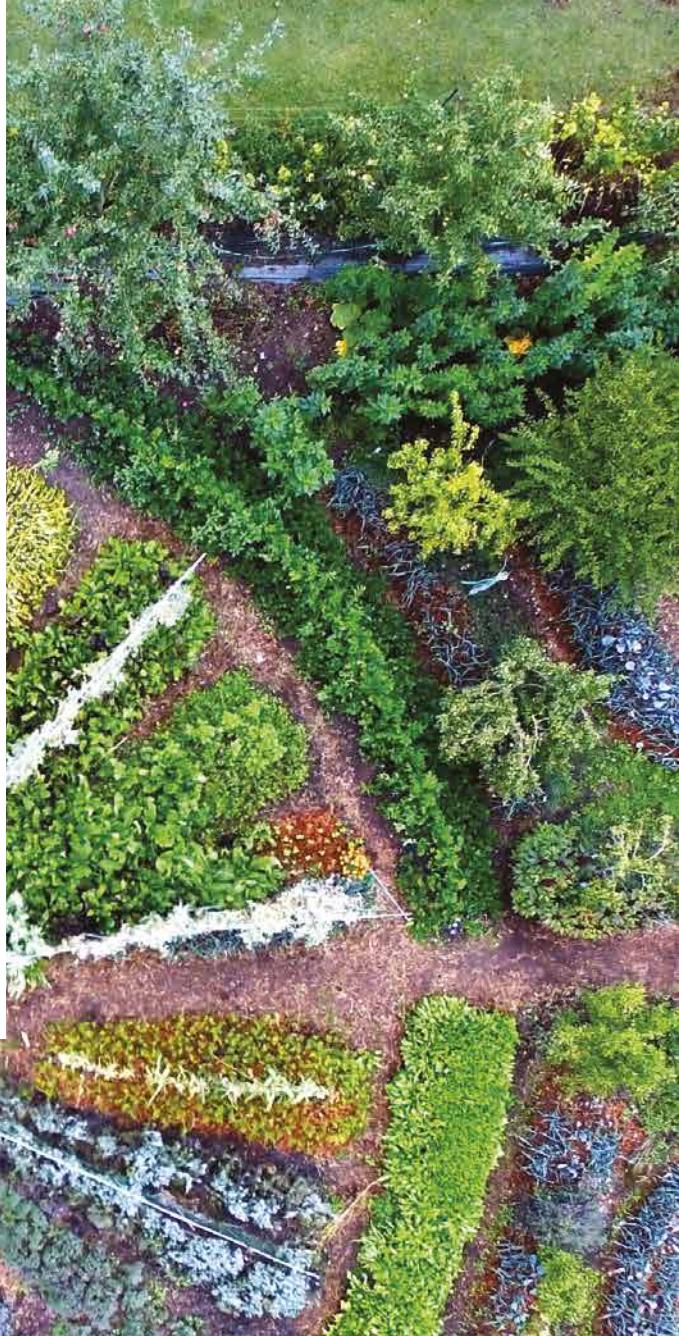
Le réaménagement de la carrière de la Marasse a été pensé selon les principes de la permaculture. Pour cela, SPS a fait appel à Perrine Hervé-Gruyer, la co-fondatrice de la ferme du Bec-Hellouin (Eure), une référence en la matière.

Qu'est-ce que la permaculture ?

C'est un système conceptuel inspiré du fonctionnement de la nature qui vise à concevoir des ensembles économiquement viables, durables sur le plan environnemental et socialement équitables. Le mot permaculture est issu de la contraction de l'expression « permanent agriculture » qui signifie agriculture permanente. Ses fondements éthiques sont simples : respecter l'humain, respecter la terre et partager les ressources. La permaculture a été théorisée dans les années 70 par les australiens Bill Mollison et David Holmgren, auteurs de plusieurs livres qui font toujours autorité sur le sujet.

La ferme du Bec-Hellouin, une réussite normande

À la suite de leur découverte de la permaculture, en 2008, Perrine et Charles Hervé-Gruyer ont expérimenté ses principes dans leur ferme du Bec-Hellouin. Ils démontrent au fil des années qu'il est possible d'obtenir de très bons rendements sur de toutes petites surfaces, tout en constatant un enrichissement du sol et une amélioration de la biodiversité. De nombreux chercheurs en agronomie travaillent aujourd'hui avec la ferme du Bec-Hellouin, qui est également devenue un lieu de formation pour tous les professionnels souhaitant créer leur ferme.



© Photo de Nicolas J. Veredek

conviction



PERRINE HERVÉ-GRUYER
est une infatigable avocate de la permaculture. Après quelques réticences, elle a accepté de soutenir le projet de SPS, y amenant son expertise technique et sa crédibilité.

« L'engagement fort et clair de SPS semble être la meilleure garantie de succès. »

La révolution verte concerne tout le monde

Pourquoi avoir accepté de soutenir le projet ?



— J'ai été très surprise d'être sollicitée par Virginie Crenn. Au départ je pensais que c'était du green washing, une simple utilisation de la permaculture à des fins d'image et de marketing. Mais Virginie a été têtue ! J'ai senti sa conviction, compris que nous avions un langage commun et c'est comme ça que j'ai décidé de m'intéresser au projet. Nous avons visité plusieurs sites de carrière pour voir comment un réaménagement en permaculture était possible et en avons conclu que, techniquement, il n'y avait aucun obstacle à la réussite d'un tel projet.

Quelles sont, selon vous, les forces de ce projet ?

— Tout d'abord, le fait de redonner des terres initialement agricoles à l'agriculture. Ensuite, la perspective d'un nouveau souffle pour les maraîchers de la commune. Nous sommes en effet sur un territoire très densément peuplé, très dynamique, avec un potentiel énorme en termes de commercialisation de produits locaux. De plus, cette ancienne carrière pourra devenir un lieu de vie où découvrir la permaculture, se ressourcer, se nourrir ou encore se promener. Le paysage sera également plus diversifié qu'aujourd'hui, offrant un cadre de vie plus agréable aux riverains.





»»» **Quels sont les enjeux de ce projet ?**

– Au-delà de sa réussite, je souhaite que cette expérience serve d'inspiration à d'autres industriels. Si l'association entre la permaculture et les carrières ne saute pas aux yeux de prime abord, je pense que nous avons tout à gagner à accompagner les acteurs qui, comme SPS, font montre de bonne volonté. La révolution verte concerne tout le monde !

En pratique, en quoi va consister ce réaménagement ?

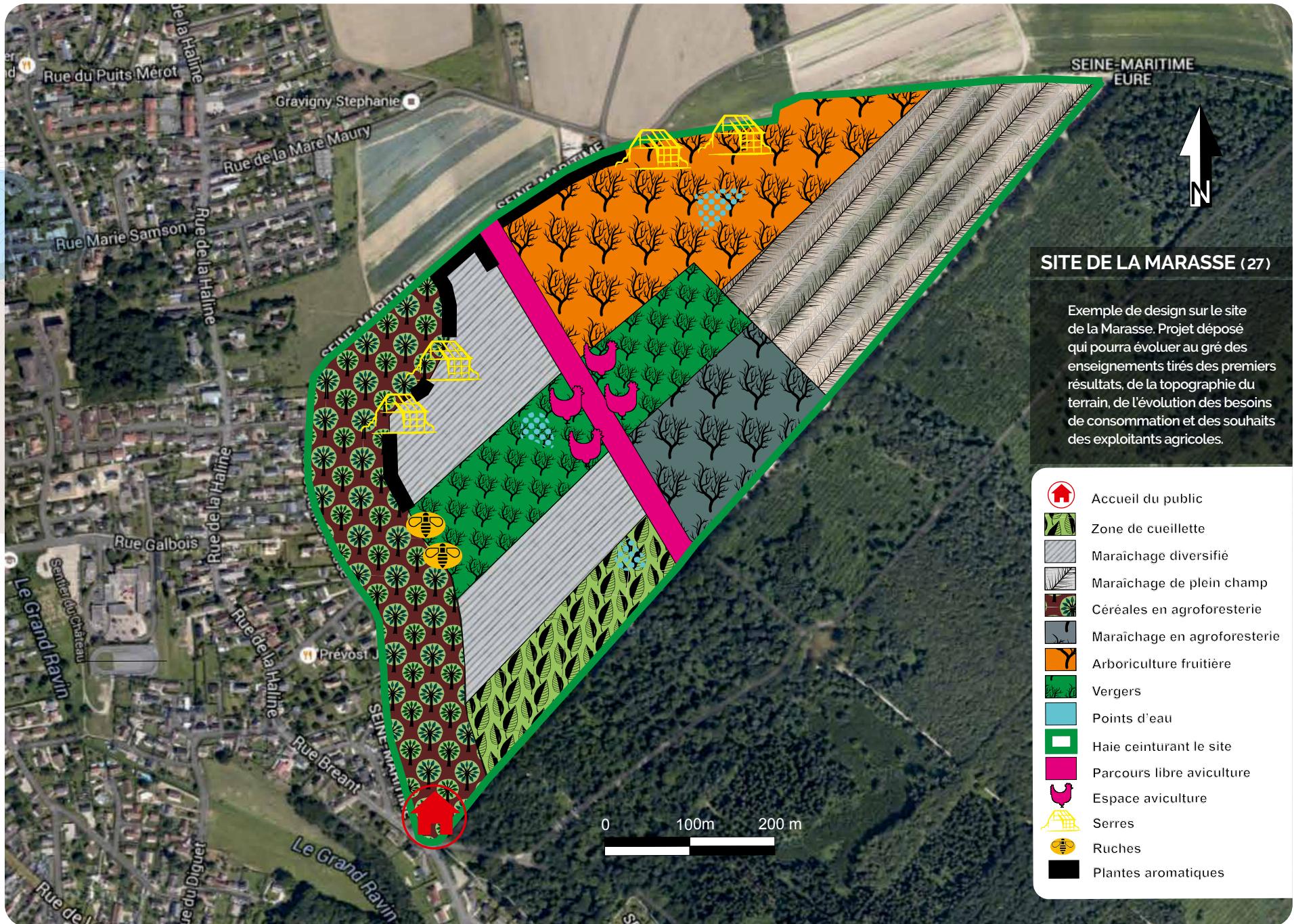
– Les terres qui recouvrent le gisement vont être mises de côté du-

rant l'exploitation. Elles seront préservées, protégées, bichonnées au fur et à mesure des années pour faciliter le travail des micro-organismes, à l'aide par exemple d'engrais verts. Du pain bénit pour les futurs porteurs de projet ! Dans un contexte de difficulté d'accès au foncier (en particulier pour les petites surfaces), ils pourront lancer leurs cultures dès la remise en place des terres agricoles. Le schéma de réaménagement de la carrière a été élaboré suivant les méthodes de design en permaculture. La production sera bio, sans pesticides et idéalement sans utilisation de pétrole. Le vrai challenge est maintenant de savoir quelle sera la nature du sol afin d'adapter en conséquence les différentes cultures.

Quelle sera la nature de votre intervention ?

– Nous serons présents tout au long de l'exploitation afin d'apporter du conseil aux agriculteurs ainsi qu'à SPS. Nous accompagnerons les porteurs de projets dans l'organisation technique de leurs cultures qui va commencer avec la mise en place d'agroforesterie en bordure de la carrière, dans la zone qui sépare le lieu d'exploitation et les premières maisons de Saint-Pierre-les-Elbeuf. ▶

« Un projet mêlant agriculture, dynamique sociale, création d'emplois et protection de l'environnement. »





« La direction doit être directement impliquée dans la concertation. »

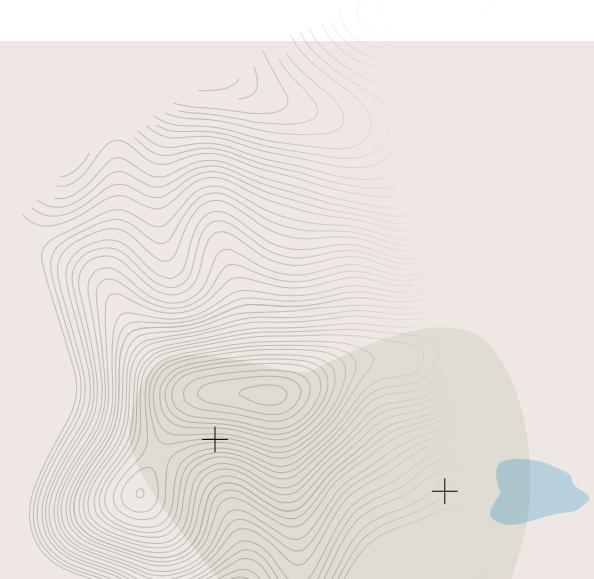


THIERRY JARDEL
Directeur de SPS



Si nous sommes familiers avec les réaménagements classiques en terres agricoles, il est essentiel de trouver de nouvelles solutions en phase avec nos préoccupations environnementales. Et c'est précisément le caractère innovant de ce projet en permaculture qui m'a séduit, sans compter la passion et le professionnalisme de Perrine Hervé-Gruyer.

En plus d'être vertueux d'un point de vue environnemental, ce projet répond aux besoins du territoire. C'est le message que nous souhaitons faire passer aux différentes parties prenantes dans le cadre d'une démarche de concertation menée très en amont. Accompagnés par un spécialiste pour son regard neutre et objectif sur le processus à conduire, nous avons présenté notre position de manière claire — y compris concernant les contraintes financières auxquelles l'entreprise est soumise — et pris le temps de répondre aux questions pour apaiser les craintes éventuelles.



Dans un projet comme celui-là, l'une des clés du succès est l'acceptabilité. Il est capital d'entendre les souhaits et les remarques formulées à l'encontre du projet. Et même si cela n'est pas toujours agréable, c'est une étape indispensable pour, in fine, obtenir l'adhésion de la majorité des parties prenantes.

Cela sous-tend que le projet ne doit pas être ficelé avant que la concertation débute. L'entreprise doit être prête à une remise en question pour satisfaire toutes les parties prenantes. Ainsi, au-delà de l'investissement économique, elle doit surtout investir du temps. Une concertation ne peut fonctionner que si la Direction est directement impliquée car au bout du processus, c'est elle qui arbitre les différentes modifications à apporter au projet. C'est l'autre clé du succès d'une telle démarche. ▶

Calendrier
des réunions de
concertation /
**Une démarche
inscrite dans le
temps**

CONCERTATION AVEC LES ÉLUS

réunion 1

réunion 2

réunion 3

réunion 4

22
février 2016

3
mars 2016

10
mars 2016

12
mai 2016

CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS

réunion 1

réunion 2

réunion 3

réunion 4

réunion 5

6
octobre 2016

2
février 2017

17
mars 2017

11
mai 2017

17
octobre 2017

inclusif

Toutes les propositions sont prises en compte

Quelle est votre vision de la concertation ?

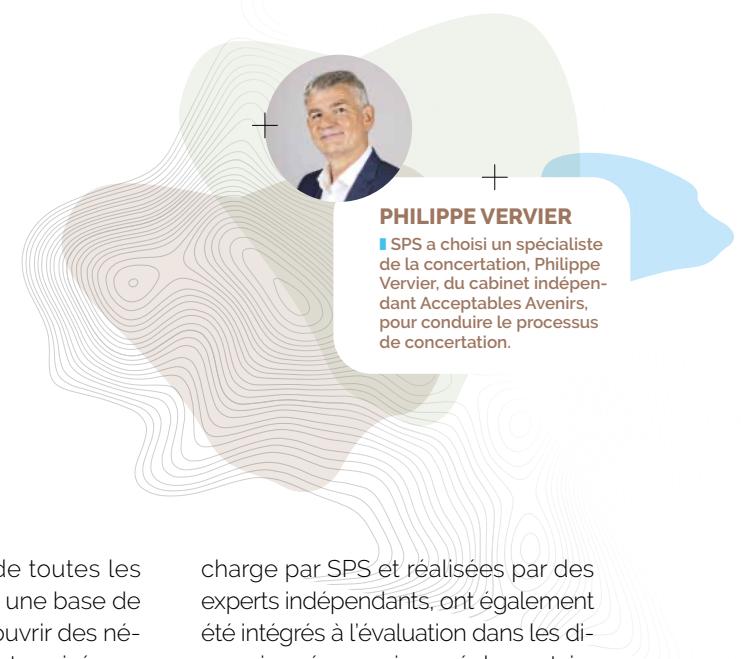


Il s'agit de construire un compromis à l'issue d'une démarche au cours de laquelle chacun se sentira écouté. Nous organisons nos concertations autour de trois pôles : l'aspect économique du projet, la réglementation et les enjeux sociétaux des territoires. Une concertation est réussie lorsque la solution se trouve à l'équilibre de ces trois pôles. Nous avons donc développé un outil qui permet l'évaluation et la visualisation de toutes les propositions faites par chaque participant à la concertation. Elles sont toutes prises en compte et aucune ne vaut plus qu'une autre. Cet outil croise les conséquences des scénarios élabo-

rés avec les attentes de toutes les parties prenantes. C'est une base de dialogue qui permet d'ouvrir des négociations dans un climat apaisé.

Comment s'est déroulée la concertation pour le projet de la Marasse ?

La méthode a été mise à rude épreuve car dès le départ, les riverains se focalisaient sur la distance entre la carrière et leurs maisons avant d'accepter d'aborder les autres sujets de discussion. Toutefois, SPS a accepté de mettre en débat cette question majeure et d'évaluer, grâce à notre outil, l'aspect économique de toutes les propositions. Les résultats des études acoustiques et immobilière, prises en



PHILIPPE VERVER

SPS a choisi un spécialiste de la concertation, Philippe Vervier, du cabinet indépendant Acceptables Avenir, pour conduire le processus de concertation.

charge par SPS et réalisées par des experts indépendants, ont également été intégrés à l'évaluation dans les dimensions économique, réglementaire et sociétale. La visualisation des différentes propositions évaluées dans les dimensions économiques, réglementaires et sociétales ne montrait aucune zone de compromis entre les riverains et SPS sur ce sujet de la distance d'implantation de la carrière. Cependant, la preuve était faite que SPS respectait son engagement de regarder toutes les propositions. La confiance était acquise et il y a désormais un dialogue apaisé entre les acteurs. Celui-ci va permettre d'aborder objectivement tous les points d'amélioration proposés par SPS et au projet de se dérouler dans de bonnes conditions. ▶



« Une chance pour l'avenir. »

Aux premières loges du projet, les mairies des communes de Martot et de Saint-Pierre-lès-Elbeuf n'ont pas toujours eu la même vision des choses. François Charlier, maire de Martot, évoque les divergences autour du projet que la concertation a su apaiser.



S'ils vendaient l'ensemble de leurs productions aux grandes surfaces locales il y a encore quelques années, les maraîchers de notre commune font désormais face à des difficultés pour diversifier leurs clientèles et trouver des débouchés pérennes à leurs produits. Les citoyens demandent également de plus en plus de produits bios, en circuits courts. Seulement, pour répondre à ces deux problématiques, il faudrait engager une transition agricole qui est bien trop coûteuse pour notre commune et nos agriculteurs. Malgré tout, on doit changer, sinon notre agriculture maraîchère est tout simplement amenée à disparaître.

L'alliance entre le monde industriel et agricole est, dans notre cas, une véritable chance pour l'avenir. C'est pour cela que j'ai tout de suite vu dans le projet de réaménagement en permaculture une opportunité pour tous les habitants de Martot. J'ai été conforté dans cette idée quand j'ai constaté que SPS s'entourait de spécialistes comme Perrine Hervé-Gruyer.

Le travail de fond mené lors de la concertation a permis de mettre en lumière les avantages du projet et de trouver des solutions aux points de crispation, notamment ceux exprimés par Patrice Desanglois, maire de Saint-Pierre-Lès-Elbeuf à l'époque, qui avait refusé le premier projet d'exploitation du gisement présenté en 2005. Et pour cause, l'information lui était parvenue via l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme de Martot!



FRANÇOIS CHARLIER

■ Maire de Martot

Aussi, quand une dizaine d'années plus tard, la possibilité d'exploiter ce gisement s'est présentée à nouveau, il a été séduit par la volonté affichée de partage avec les élus et les riverains portée par la démarche de concertation. Avec le projet de réaménagement en permaculture, Patrice Desanglois a découvert une possibilité d'améliorer le cadre de vie des habitants de sa commune et de répondre aux attentes sur son territoire, comme l'approvisionnement des cantines scolaires en produits de qualité cultivés sans épandage de produits phytosanitaires. Les réponses apportées par SPS aux questions soulevées par les riverains ont été claires et rassurantes. Nous ne serions probablement pas parvenus à le convaincre sans la démarche de concertation mise en place par SPS. » ▶

transparence

Un projet qui essaime sur tout le territoire



VALÉRIE AUVRAY

Conseillère régionale de 2010 à 2015, très engagée dans la vie locale - elle est Conseillère municipale à la mairie d'Elbeuf - Valérie Auvray a suivi le projet depuis ses débuts.

Quel bilan tirez-vous de cette concertation ?



— Avec une excellente rentabilité sur de petites surfaces, une production bio d'excellente qualité et la mise en pratique de valeurs éthiques très fortes, la permaculture est vraiment l'agriculture de demain. Et quand un acteur d'une profession habituellement décriée se lance dans un projet comme celui-ci, cela force l'optimisme ! La concertation a permis de mettre d'accord des gens qui ne l'auraient jamais été sans cette démarche et cela est très précieux. J'ai apprécié que SPS réponde à absolument toutes les questions, même les plus techniques, et qu'ils aillent plus loin que le cahier des

charges d'une consultation classique. Je souhaite que ce projet se poursuive bien au-delà de l'expérimentation et essaime sur tout le territoire.

Comment cultiver cette dimension territoriale ?

— Les élus ont un rôle moteur à jouer en la matière. Ils doivent informer et convaincre leurs collègues du bien-fondé et de la richesse d'un réaménagement comme celui de la Marasse pour nos territoires. Car le réaménagement en permaculture répondra aux attentes aussi bien des commerces que des collectivités et des citoyens. Ils sont en effet nombreux à souhaiter s'inscrire dans un schéma plus vertueux de consommation.

« Un projet citoyen utile à la collectivité. »

Or, il existe aujourd'hui très peu de circuits courts, en particulier pour alimenter les cantines, et les maraîchers des communes rurales sont confrontés à des problèmes importants de logistique et de recrutement. Plus largement, les enfants pourront venir visiter la ferme et comprendre toutes les étapes qui conduisent les produits à leur assiette. Avec, à la clé, de futurs citoyens plus soucieux de leur alimentation et de leur environnement ! ►

concrètement

On a écouté nos opinions et nos réserves



MARJORIE LABIFFE,
est agricultrice et travaille
avec ses parents une grande
partie des 40 hectares concer-
nés par le projet. À terme,
elle va reprendre l'exploitation
et travailler une partie des
terres réaménagées.

Que pensez-vous du projet ?

« Quand SPS nous a parlé du projet pour la première fois, je me suis dit que cela n'était pas commun car à Martot la majorité des carrières ont été réaménagées en terrain boisé. À l'époque, je connaissais peu la permaculture et j'étais sceptique sur le sujet car c'est vraiment une autre façon de voir les choses. De plus, je ne pensais pas que ce type d'agriculture pouvait se faire sur une si grande parcelle. Ce qui m'intéresse c'est le côté mini-ferme du projet : il y aura à la fois du maraîchage, des vergers, de l'agroforesterie, de l'aviculture, des céréales, chacune de ces productions étant cultivée sur des petites surfaces. Et les produits pourront ensuite être vendus sur place ou suivant des circuits locaux.

Qu'avez-vous pensé de la concertation ?

— Nous savions qu'un jour ces terres pourraient être récupérées car nous n'en sommes pas propriétaires. Nous aurions

pu en être purement et simplement évincés. La concertation a donc été une très bonne chose. Nous avons été intégrés dans le projet, on a écouté notre opinion et nos réserves. Nous avons en particulier souligné les problèmes de recrutement très forts auxquels nous sommes déjà confrontés et qu'il faudra résoudre si l'on veut trouver suffisamment de personnes pour travailler ces terres.

Quelles sont les prochaines étapes vous concernant ?

— Nous allons commencer par l'agroforesterie sur la bande de terrain qui longe les maisons. C'est une grande première pour nous mais nous allons être accompagnés, formés et suivis par différents acteurs locaux. L'aboutissement du projet semble lointain mais il est bien cadré donc je pense que cela peut fonctionner. ▶

— Je suis venu à la première réunion de concertation avec pas mal de questions. Je craignais surtout que la carrière fasse beaucoup de bruit et défigure le paysage. Avec d'autres riverains, nous avions demandé que l'exploitation soit au moins à 300 ou 400 mètres de nos maisons. J'avais également de gros doutes sur la permaculture. SPS a gagné ma confiance en répondant bien à nos questions et en nous laissant la possibilité de discuter du projet. Finalement, un compromis satisfaisant a été trouvé pour la distance aux maisons. Je fais souvent du vélo en forêt et je passe près de la carrière de Martot. J'ai pu constater par moi-même que l'extraction n'était pas si bruyante et surtout, que les consignes de sé-



RAYMOND VICOMTE

■ Riverain de la future carrière, Raymond Vicomte était initialement peu enthousiaste à l'idée qu'une carrière s'installe près de chez lui. Il souligne aujourd'hui le compromis établi à l'issue de la concertation.

curité sont bien respectées. Quant à la permaculture, les explications de Perrine Hervé-Gruyer et la visite de la ferme du Bec Hellouin m'ont complètement convaincu! Je resterai bien entendu vigilant quant à la mise en place du projet mais je pense que SPS va tenir ses promesses.►

promesses SPS a gagné ma confiance

+

+



JEAN-PIERRE FRODELLO

■ Directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Normandie



La permaculture : un effet positif sur la biodiversité ?

La LPO Normandie travaille depuis plusieurs années avec SPS pour le suivi de la biodiversité sur les terres exploitées et réaménagées. C'est donc tout naturellement que cette organisation a été associée au projet.



— L'enjeu est de comparer le réaménagement en permaculture avec ceux dits « traditionnels ». Nous avons donc établi un plan de suivi des oiseaux et des invertébrés notamment. Il commence avant le démarrage de la carrière, se poursuit pendant l'exploitation puis tout au long du réaménagement du site en permaculture et de la culture de ces terres. Il est

raisonnable de penser que la permaculture a un effet positif sur la biodiversité. Cependant, nous manquons de données naturalistes. Le plan de suivi biodiversité du projet, unique en son genre, permettra d'évaluer sur plusieurs années l'ampleur des bénéfices attendus pour la faune locale. Nous espérons bien entendu que de nouvelles espèces viennent s'y installer. ►

Inspirant

Une solution fondée sur la nature



FANNY BRUNSTEIN

Chargée de mission entreprises et biodiversité au sein du comité français de l'IUCN.

Le projet de Martot est conforme au standard mondial de l'IUCN sur les Solutions fondées sur la Nature, Fanny Brunstein nous explique pourquoi.



Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont définies par l'IUCN comme des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, afin de relever les défis sociétaux actuels (changements climatiques, risques naturels, sécurité alimentaire, approvisionnement en eau...) tout en apportant des bénéfices pour la biodiversité. L'analyse du projet de Martot par le Comité français de l'IUCN en juillet 2021, montre que celui-ci répond aux critères définis par le standard mondial de l'IUCN. En effet, par le développement de nouveaux modes de production agricole et la promotion des circuits courts,

il s'inscrit dans l'axe du renforcement de la sécurité alimentaire, un besoin spécifiquement identifié à l'échelle locale et régionale. Il répond à cet enjeu de manière efficace, résiliente et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Des axes de progrès au regard du standard ont d'ores et déjà été identifiés et seront travaillés dans le cadre de notre partenariat national et avec toutes les parties prenantes du projet.

Etre reconnu comme une SfN offrira davantage de visibilité nationale et internationale à ce projet, qui pourra ainsi pleinement jouer son rôle de démonstrateur et de source d'inspiration. ▶

« Un projet basé sur un système agroécologique, clé d'une sécurité alimentaire durable. »

Construire ensemble un futur commun

L'arrêté préfectoral du 7 octobre 2019 marque à la fois le début de l'exploitation du site de la Marasse et la fin de l'aventure singulière qui lui a donné sa forme actuelle. Avec ce document nous souhaitons saluer la volonté de dialogue et de compréhension entre toutes les parties prenantes. Elle a donné naissance à une vision différente pour l'avenir, dans laquelle industriels, riverains, agriculteurs, élus et associations construisent ensemble un futur commun.

Par cette démarche, nous souhaitons également montrer que l'intérêt industriel n'est pas incompatible avec la volonté d'être un acteur engagé dans son territoire. Cette brochure a l'ambition d'inspirer les équipes au sein des groupes GSM et Cemex ainsi que d'autres acteurs du territoire. Que ceux qui souhaitent imaginer différemment le futur y trouvent des clés pour construire une concertation qui a du sens et poursuivre la construction d'un modèle plus vertueux, indispensable pour relever les défis environnementaux et sociaux de notre époque.



Le Catelier
27340 Martot
Tel : 02 32 96 07 10
www.marasse-sps-granulats.fr

